

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*

L'audience aura lieu le mercredi 7 août 2019, à compter de 9 h
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée,
Place-Ben-Franklin, 101, promenade Centrepointe

Dossier : D08-01-19/B-00223
Propriétaire : Ruth Joanne Allum
Adresse : 8249 et 8311, chemin Fernbank
Quartier : 21 – Rideau-Goulbourn
Description officielle : Partie des lots 6 et 7, concession 10, canton de Goulbourn
Zonage : RU
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE

La propriétaire veut lotir son terrain en deux parcelles distinctes pour créer un lot résidentiel à l'angle sud-ouest.

AUTORISATION REQUISE

Pour ce faire, elle doit obtenir l'autorisation du Comité afin de procéder à une cession.

Le terrain qui sera disjoint, soit les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire joint à la demande, aura une façade de 89,37 mètres sur le chemin Fernbank, une profondeur de 229,44 mètres et une superficie de 2,05 hectares. Une habitation sera aménagée sur la parcelle, qui aura pour adresse le 8311, chemin Fernbank.

Le terrain conservé, qui figure aussi sur le plan, aura une façade de 173,30 mètres sur le chemin Fernbank, une profondeur irrégulière et une superficie de 63,40 hectares. Cette parcelle, qui compte déjà une habitation et des bâtiments, a pour adresse le 8249, chemin Fernbank.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.